

## Chiffres clés au 31/03/2023

### Actif net du fonds

51,47 m€

### Valeur Liquidative

166,73€

## Stratégie d'investissement

La stratégie s'appuie sur la construction d'un univers de valeurs éligibles à partir de la notation extra-financière des émetteurs réalisée par l'équipe d'analystes ESG. Le fonds est exposé à 75% minimum aux actions de la zone euro (dont 50% minimum émises par des sociétés ayant leur siège social en France), de grandes, moyennes, et petites capitalisations. Le fonds investit au minimum 75% de son actif en titres éligibles au PEA. Sur la partie Solidaire, le fonds investit entre 5 et 10% de son actif dans des titres non cotés de structures solidaires d'utilité sociale. Il peut investir également jusqu'à 10% de son actif dans des OPC solidaires de droit français. Les investissements solidaires sont en permanence compris entre 5% et 20% de l'actif.

## INDICATEUR DE RISQUE



## NOTATION MORNINGSTAR

Etoiles Morningstar ★★

Catégorie Morningstar Actions France  
Grandes Cap.

## INTENSITE CARBONE

Intensité carbone<sup>1</sup> 178,20  
(tonnes eq. CO<sub>2</sub>/M€ de chiffre d'affaires)

## CARACTERISTIQUES

Date d'agrément 09/11/2007

Date de première VL 13/12/2007

Numéro d'agrément FCP20070684

Durée de placement conseillé + 5 ans

Forme juridique FCP

Affectation des résultats Capitalisation

Dépositaire CACEIS BANK

Valorisation Quotidienne

Devise EUR

## Heure limite de réception des ordres

Avant 13h sur la valeur liquidative calculée en J+1 avec les cours de clôture du jour de souscription/rachat J et datée de J

## FRAIS

Frais de gestions réels 1,60%

Frais courants 1,60%

Frais d'entrée maximum 1,00%

Frais de sortie maximum Néant

## CONTACTS

Covéa Finance SASU  
Société de gestion de portefeuille,  
agrée AMF sous le numéro 97-007  
8-12, rue Boissy d'Anglas  
75008 PARIS

Commercialisation@covea-finance.fr

## PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE AU 31/03/2023

### PERFORMANCES CUMULEES (%)

	1 mois	Début d'année	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	0,42	9,98	0,02	28,43	22,25

### PERFORMANCES ANNUALISEES (%)

	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	0,02	8,70	4,10

### PERFORMANCES PAR ANNEE CIVILE (%)

	2018	2019	2020	2021	2022
Fonds	-12,93	28,22	1,69	17,87	-18,91

Source Covéa Finance / les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

## EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS (en base 100)

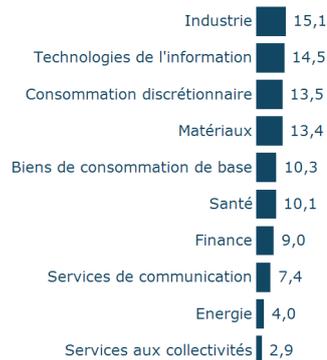


## INDICATEURS DE RISQUE

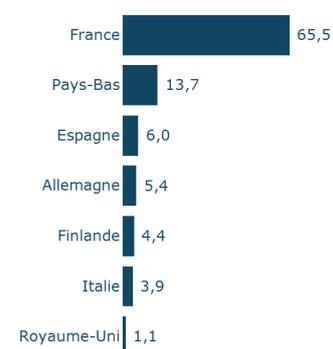
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds (%)	15,58	16,11	16,79
Ratio de Sharpe du fonds	0,05	0,61	0,26
Plus forte perte historique (%)	17,11	25,40	29,70

## ALLOCATION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT AU 31/03/2023 (%)

### PAR SECTEUR



### PAR PAYS



## COMMENTAIRE DE GESTION

La Banque centrale européenne a augmenté ses taux directeurs de 50 points de base lors de sa réunion de mars, portant le taux de dépôt à 3%. Les effets du resserrement monétaire s'observent dans les données de crédit du mois de février puisque la croissance du crédit poursuit son recul en zone euro, tant pour les ménages que pour les entreprises. Par ailleurs, l'inflation en zone euro poursuit son recul et atteint 6,9% en mars, après 8,5% le mois précédent, en raison du recul des prix de l'énergie. En revanche, l'inflation sous-jacente demeure toujours élevée à 5,7%. Les marchés européens se stabilisent en mars après une évolution soutenue en janvier et février, affectés par l'aversion au risque des investisseurs suite à la faillite de plusieurs banques américaines et la débâcle du Crédit Suisse. Grâce aux actions des autorités et des banques centrales concernées (Réserve Fédérale américaine et Banque Nationale suisse), les marchés retrouvent leurs niveaux de début du mois. La Banque Centrale Européenne maintient sa politique de lutte contre l'inflation en augmentant ses taux directeurs de 50 points de base suivie par ses consœurs britannique et américaine à hauteur de 25 points de base. Dans ce contexte de volatilité exacerbée, notamment sur la partie courte des courbes, les rendements obligataires baissent substantiellement. Les secteurs de l'immobilier et de la finance sont naturellement pénalisés par les craintes de contagion tandis que les secteurs des services aux collectivités et de la technologie profitent de la détente des taux d'intérêt à long terme. Enfin, les bonnes publications de résultats annuels des entreprises européennes continuent d'être bien reçues par les investisseurs à l'image d'Infineon (semi-conducteurs) ou de H&M (distribution spécialisée). Dans ce contexte, nous soldons nos positions en valeurs bancaires et notamment en BNP et Société Générale. Nous prenons des profits en Zignago Vetro, Veolia et SAP compte tenu de leurs bons parcours boursiers. En parallèle, nous augmentons à la marge les poids en Dassault Systèmes, GTT, Cellnex, Nestlé et Sanofi.

## ANALYSE DU FONDS AU 31/03/2023 (%)

### DIX PRINCIPALES POSITIONS (hors OPC Monétaires, en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Pays	Secteur
Asml Holding	5,7	Pays-Bas	Technologies de l'information
Sanofi	4,5	France	Santé
Air Liquide	4,5	France	Matériaux
Lvmh	4,2	France	Consommation discrétionnaire
L'oréal	3,7	France	Biens de consommation de base
Stellantis	3,4	Pays-Bas	Consommation discrétionnaire
Edenred	3,1	France	Finance
Cellnex Telecom	3,0	Espagne	Services de communication
Schneider Electric	2,9	France	Industrie
Dassault Systemes	2,9	France	Technologies de l'information
<b>Total</b>	<b>37,9</b>		

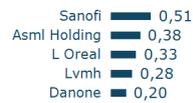
### POSITIONNEMENT

Nombre de lignes Actions	41
Liquidité (%)	2,1
Exposition nette Actions (%)	91,2

### EXPOSITION VIA LES DERIVES (en %)

Absence d'exposition

### Meilleures contributions

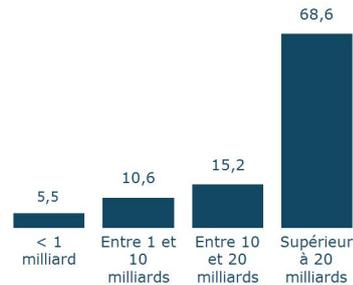


### Moins bonnes contributions



## REPARTITION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT

### PAR CAPITALISATION BOURSIERE AU 31/03/2023 (%)



## EXPOSITION NETTE DU FONDS

### PAR DEVISE AU 31/03/2023 (%)



## ACTUALITE ISR DU MOIS

En février 2022, la plateforme européenne sur la finance durable publiait sa proposition de taxonomie sociale. A l'instar de ce que nous connaissons déjà avec la taxonomie verte, cette proposition de règlement visait à établir une liste d'activités socialement durables et ainsi, contribuer à orienter les flux de capitaux vers des activités qui respectent les droits de l'Homme et qui améliorent les conditions de vie et de travail. Il était prévu de rendre possible le calcul d'une part sociale en se basant sur trois objectifs (contre six pour la taxonomie verte) : assurer un travail décent tout au long de la chaîne de valeur, promouvoir l'intérêt des consommateurs, favoriser les communautés inclusives et durables. Seulement, nous apprenions l'été dernier que le projet de taxonomie sociale était mis en veille par la Commission européenne. En mars 2023, la taxonomie sociale resurgit peu à peu dans la sphère publique et médiatique. Une tribune publiée dans le Monde a tiré la sonnette d'alarme quant à « l'urgence à élaborer une taxonomie sociale à l'échelle européenne ». De plus, le groupe consultatif allemand sur la finance durable entend lui donner un nouvel élan avec son rapport fraîchement envoyé à la Commission européenne qui appelle au développement de la taxonomie sociale. Plus généralement, le climat social européen, particulièrement tendu en ce moment, pourrait également pousser les législateurs européens à réétudier la question.

## METHODOLOGIE DE NOTATION

La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs se base sur une notation interne réalisée par l'équipe d'analyse financière et extra-financière selon une approche best in universe, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels, puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés plus vertueux seront plus représentés.

Dans le cas où la notation interne de l'émetteur n'est pas disponible, l'équipe d'analystes peut s'appuyer sur la notation fournie par un prestataire de données externe. Les notations internes et externes sont systématiquement rebasées afin de pouvoir être intégrées à un référentiel commun et comparable (sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure note)

## DEMARCHE ISR SPECIFIQUE AUX LABELS

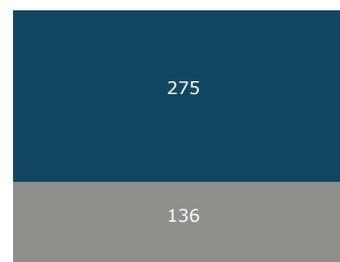
### Précisions sur la méthodologie telle que définie par le label ISR

- L'analyse démarre par la suppression des valeurs n'ayant pas de note ESG.
- Ensuite, nous appliquons un filtre lié à notre liste d'exclusion normative de Covéa Finance.
- Puis, nous appliquons un filtre ISR, conduisant à un taux d'exclusion minimum de 20 % de l'univers d'investissement de l'ensemble du portefeuille par rapport à l'univers de départ.
- Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille doit être supérieur à 90 % (le calcul des normes chiffrées se faisant à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi-publics, des liquidités détenues à titre accessoire)
- L'OPC investit entre 5 et 10% de son actif dans des titres non cotés de structures solidaires d'utilité sociale dès lors qu'elles contribuent à favoriser la lutte contre l'exclusion, le développement durable et la cohésion sociale en France, en permettant notamment l'insertion, par le travail ou l'habitat en particulier, de personnes en situation de difficultés économiques. ce qui permet de répondre aux exigences du label Finansol

## DONNEES EXTRA-FINANCIERES (% en nbre de lignes)

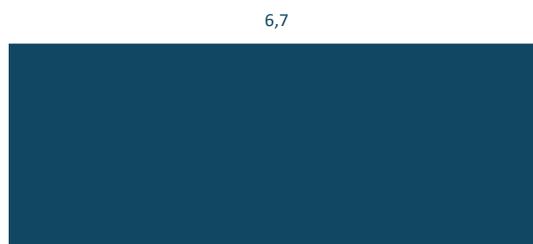
### UNIVERS D'INVESTISSEMENT (ISR)

- Nombre de sociétés notées	411
- Nombre de sociétés éligibles	275
- Taux de sélectivité	66,91 %
- Taux d'exclusion	33,09 %
- Part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille	100,00 %

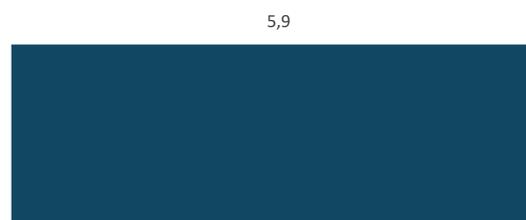


■ Sociétés notées exclues ■ Sociétés éligibles

## TITRES SOLIDAIRES (PART DIRECTE ET INDIRECTE) AU 31/03/2023 (EN % DE L'ACTIF NET)



Part globale des titres solidaires et ISR



Dont titres solidaires détenus en direct

## AVERTISSEMENTS

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis. La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr).

Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC.

Investir implique des risques. L'indicateur Synthétique de Risque et de Rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance.

Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Sauf mention contraire, les données indiquées dans ce document sont fournies par Covéa Finance. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.

<sup>1</sup>Données Beyond Ratings. Covéa Finance a choisi de publier uniquement l'intensité carbone des OPC dont le périmètre éligible au calcul de l'intensité est représentatif, c'est-à-dire supérieure à 60% des encours de l'OPC

Source : NYSE Euronext. Tous les droits sur les indices de NYSE Euronext et/ou les marques déposées de NYSE Euronext Index sont dévolus à NYSE Euronext et/ou à ses concédants. Ni NYSE Euronext ni ses concédants n'acceptent de responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices de NYSE Euronext ou les données sous-jacentes. Aucune autre distribution des données de NYSE Euronext et/ou utilisation des marques d'indices de NYSE Euronext dans le but de créer et/ou d'exploiter un produit financier n'est autorisée sans l'accord écrit explicite de NYSE Euronext.

\*© 2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « Informations ») contenues dans les présentes :

(1) comprennent des informations qui appartiennent à Morningstar

(2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées

(3) ne constituent pas un conseil en placements

(4) sont communiquées exclusivement à des fins informatives

(5) ne sont pas garanties d'exhaustivité, d'exactitude ou d'actualité

(6) peuvent être puisées dans les données relatives aux fonds publiées à différentes dates.

Morningstar n'est pas responsable des décisions de spéculation, dommages ou autres pertes liés aux Informations ou à leur utilisation. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez aucune décision d'investissement sauf sur les recommandations d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur et les revenus dérivés des investissements peuvent à la fois diminuer ou augmenter.

## RISQUES

Les principaux risques associés à l'investissement dans le fonds sont les suivants :

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque de change
- Risque de contrepartie

Pour obtenir une description complète de ces risques, veuillez-vous référer au(x) Document(s) d'Informations Clés destiné(s) aux Investisseurs ainsi qu'au chapitre intitulé « Principaux Risques » du prospectus de votre OPC. Ce chapitre décrit également les autres risques liés à un investissement dans le Fonds.

## GLOSSAIRE

- Volatilité** Cette donnée mesure l'importance des variations du prix d'un actif (une action, une obligation, un fonds, un portefeuille..) et donne donc une estimation de son risque.
- Tracking Error** Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances du portefeuille de s'éloigner de celles de son indice de référence. Plus la tracking error est élevée, plus le fonds à une performance moyenne différente de son indice de référence. A l'inverse, une tracking error faible montre que le fonds à une performance à peu près égale à celle de son indice de référence.
- Ratio de Sharpe** Mesure mettant en relation la performance d'un portefeuille avec son niveau de risque. Ce ratio qui permet de quantifier la performance financière d'actifs, ici un FCP, en mesurant l'excédent de rendement par unité de risque. Une fois calculé, le ratio de Sharpe peut être inférieur à 0, compris entre 0 et 1, ou supérieur à 1. S'il est négatif, c'est-à-dire inférieur à 0, cela signifie que le gain espéré sera moindre, car la performance du portefeuille se trouve être inférieure à celle d'un placement où le risque serait nul.
- Beta** Cette notion mesure la sensibilité du portefeuille par rapport à son indice de référence. Un bêta inférieur (supérieur) à 1 indique une volatilité inférieure (supérieure) à cet indice
- Plus forte perte historique** Il s'agit de la perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur s'il avait acheté au plus haut et vendu au plus bas
- Active share** Il s'agit d'une notion qui mesure la différence entre la composition du portefeuille et celle de son indice de référence. Son calcul consiste à faire la somme des différences absolues entre les pondérations des valeurs détenues dans le portefeuille et les pondérations des valeurs présentes dans l'indice de référence.
- Intensité carbone** L'intensité carbone du portefeuille est une mesure qui apprécie la moyenne des émissions carbone émises par les sociétés en portefeuille rapportées à leur chiffre d'affaires (CA). Cette donnée s'exprime en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) par millions d'euros de chiffre d'affaires.